

pétroliers dans la région à l'ouest de la rivière Outaouais, qui devrait s'en tenir au pétrole canadien, sans jamais obtenir de réponses satisfaisantes.

Dans sa déclaration, le ministre signale que le marché de l'Ontario, qui devrait s'en tenir au pétrole de l'Ouest «est présentement en danger à cause du risque de l'entrée croissante de produits étrangers en Ontario à l'ouest de la vallée de l'Outaouais.» Je dois dire que le gouvernement a pris beaucoup de temps pour se rendre compte d'une situation qui, depuis trois ans, inquiète fort les sociétés pétrolières de l'Ouest. L'entrée d'essence à moteur d'origine étrangère, en particulier dans cette région, s'est accrue depuis deux ans à un rythme très rapide et je ne puis comprendre pourquoi le gouvernement a attendu si longtemps pour prendre une initiative. Toutefois, je le répète, monsieur l'Orateur, j'espère que la déclaration du ministre signifie que des mesures seront prises pour assurer l'application de la politique nationale du pétrole.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, il est malheureux que le ministre ne nous ait pas mieux informés sur les raisons à l'origine de cette mesure, mais je crois que deux thèses principales en sont à l'origine. La première, c'est que la politique pétrolière du pays devient de plus en plus désuète à la lumière des possibilités immensément accrues de la production du pétrole dans l'Ouest. Les députés se souviendront que, en vertu de la politique originale du pays en matière de pétrole, le pétrole brut de l'Ouest devait avoir un débouché relativement libre sur le marché américain. L'Outaouais aurait aussi servi de ligne de démarcation; à l'est de cette ligne, le pétrole en provenance de l'étranger ou des puits situés au large des côtes aurait alimenté la plus grande partie du marché. Toutefois, la capacité accrue de la production de pétrole dans l'ouest a obligé l'industrie pétrolière de là-bas à envoyer davantage de pétrole aux États-Unis.

Le deuxième problème est que le président des États-Unis a récemment imposé de très sévères restrictions à l'importation de pétrole canadien dans les États de l'ouest de ce pays. J'ai été heureux de voir que, dans un discours prononcé récemment à Washington, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré que cette décision du président était une erreur.

La présente initiative est une réponse, semble-t-il, à la décision du président de réserver certains marchés de l'Est du Canada au

[L'hon. M. Harkness.]

pétrole de l'Ouest. Il est possible qu'elle y parvienne dans une certaine mesure, mais j'aimerais dire au ministre qu'une révision complète de la politique pétrolière nationale s'impose à bref délai. Nous exhortons depuis longtemps le ministre à utiliser tous les pouvoirs dont il dispose pour prolonger les pipelines pétroliers jusqu'à Montréal afin que le pétrole canadien ait accès aux marchés de l'Est et que les puits de pétrole de l'Ouest puissent fonctionner à une capacité de beaucoup supérieure à celle d'aujourd'hui.

La mesure prise par le ministre en vue d'essayer de remédier dans l'immédiat à la situation ne constituera certainement pas une solution complète. Nous comptons, qu'avant longtemps, le ministre fera une déclaration plus complète et qu'il annoncera une nouvelle politique nationale du pétrole.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, à ce sujet, nous pouvons dire que mieux vaut tard que jamais. Le ministre a fait cet après-midi une déclaration qui est de nature à protéger l'exploitation de nos richesses naturelles, en particulier les richesses pétrolières.

Le ministre disait, et je cite:

... l'application de la Politique nationale du pétrole qui est en vigueur depuis 1961.

Présentement, la politique nationale du pétrole est en danger à cause du risque de l'entrée croissante de produits étrangers en Ontario, à l'ouest de la vallée de l'Outaouais.

Comme le ministre le déclarait, il est entendu que l'industrie du pétrole canadien de l'Ouest a pris de l'expansion depuis 1961. Il est naturellement de l'intérêt de tous les Canadiens que la politique nationale du pétrole soit soutenue, afin que l'industrie puisse maintenir sa vigueur et sa prospérité.

Monsieur l'Orateur, je suis d'avis, comme le disait tantôt le chef du Nouveau parti démocratique (M. Douglas), que le gouvernement doit prendre des mesures et réviser la loi, si nécessaire, en vue de protéger nos richesses naturelles et leur exploitation, et ce au bénéfice des Canadiens.

Nous ne proposons pas de mettre fin à tout commerce avec l'étranger, loin de là, mais le premier souci d'un gouvernement devrait être de veiller à ce que nos industries et la population canadienne profitent le plus possible de l'exploitation de nos richesses naturelles.

Nous approuvons donc la mesure prise par le gouvernement. Elle vient peut-être un peu sur le tard mais, comme je disais tantôt, mieux vaut tard que jamais.